

**RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2007

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49 Rue des Augustins

76000 ROUEN

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49, Rue des Augustins

76 000 ROUEN

- :-

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
FAIT A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

- :-

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur:

- Le contrôle des comptes annuels du CARREFOUR DES SOLIDARITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ;

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître un excédent global de 155 465,74 Euros pour un bilan de 726 564,55 Euros, sont, au regard des règles et principes comptables applicable en France, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis par votre association et des informations fournies dans l'annexe et notamment :

➤ Au regard des spécificités du plan comptable applicable aux associations du secteur sanitaire et social (M21 bis et décret budgétaire du 22 Octobre 2003),

➤ Relatif à l'application, des règlements CRC 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur l'évaluation des actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels, soumis à l'appréciation des membres de votre Association.

Fait à Bois Guillaume, le 2 Juin 2008

Le Commissaire aux Comptes

Charles CARABY



C.M. Audit & Associés

Charles CARABY

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale
de Rouen

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49, Rue des Augustins

76 000 ROUEN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

- :-

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1- CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle visée à l'article L612-5 du Code du Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2- CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères.

Objet des conventions :

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour 16 229,17 € durant l'exercice 2007.

2.2 Convention avec l'association Oeuvre hospitalière de nuit.

Objet des conventions :

Mise à disposition d'appartement pour le service « Accueil en urgence pour couple » :

Facturation de charges locatives pour 17 857,25 € durant l'exercice 2007.

2.3 Convention avec la Fondation de l'Armée du Salut.

Objet des conventions :

Mise à disposition d'appartement pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour 3 423,00 € durant l'exercice 2007.

2.4 Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères

Objet des conventions :

Participation pour le loyer « SOS CRISE » :

Remboursement d'une participation au loyer pour 9 431,36 € durant l'exercice 2007.

D'autre part, certaines prestations sont facturées entre votre association et EPHETA dont votre directeur est le Président.

↳ Entretien des locaux 5 992,56€ .

Fait à Bois Guillaume, le 2 Juin 2008.

Le Commissaire aux Comptes

Charles CARABY



C.M. Audit & Associés

Charles CARABY

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale
de Rouen

BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	1 752,39	1 376,22	376,17	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 449,62	4 105,20	1 344,42	1 889,51
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	178 910,77	148 247,87	30 662,90	39 519,15
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 235,25		1 235,25	1 235,25
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 740,81	12 764,00	52 976,81	51 289,64
TOTAL (I)	253 088,84	166 493,29	86 595,55	93 933,55
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14,90		14,90	
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	18 040,39		18 040,39	8 667,19
Valeurs mobilières de placement	8 808,14		8 808,14	8 808,14
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	594 035,38		594 035,38	420 088,61
Charges constatées d'avance (3)	19 070,19		19 070,19	5 645,32
TOTAL (II)	639 969,00		639 969,00	443 209,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)			
Primes de remboursement des emprunts	(IV)			
Ecarts de conversion actif	(V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	893 057,84	166 493,29	726 564,55	537 142,81

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisé par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

C.M. Audit & Associés

Charles CARABY

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale

de Rouen

BILAN PASSIF

	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	64 209,61	64 209,61
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	52 909,55	31 329,37
Report à nouveau	5 559,99	8 358,82
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	155 465,74	16 714,69
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)	39 134,49	39 134,49
TOTAL (I)	317 279,38	159 746,98
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	13 300,00	13 300,00
Provisions pour charges	4 200,00	4 920,00
TOTAL (III)	17 500,00	18 220,00
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	109 687,97	74 687,97
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	109 687,97	74 687,97
DETTES (1)		
Emprunts obligataires	62,42	97,26
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 897,80	10 615,26
Emprunts et dettes financières divers (3)	36 851,00	38 042,10
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 811,23	29 114,75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 422,86	66 398,71
Dettes fiscales et sociales	150 835,20	137 109,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 229,60	3 110,37
Produits constatés d'avance (1)	3 987,09	
TOTAL (V)	282 097,20	284 487,86
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I à VI)	726 564,55	537 142,81

(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		248 520,31
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	278 285,97	6 852,80
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		

ENGAGEMENTS DONNES

C.M. Audit & Associés
Charles CARABY

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	225,63	1 489,60
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	225,63	1 489,60
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 435 068,53	1 384 594,46
Collectes	11 012,14	5 148,25
Cotisations	5 224,88	1 710,25
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	26 576,17	15 046,00
CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	1 478 107,35
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)		
Impôts, taxes et versements assimilés	578 899,19	674 133,17
Salaires et traitements	33 312,91	26 824,57
Charges sociales	369 664,02	341 772,01
Autres charges de personnel	144 783,02	137 288,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 200,54	5 149,33
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	19 113,51	18 636,44
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	5 860,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	140 656,79	180 979,25
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	1 311 489,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		23 205,63
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	46,47	804,08
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	46,47
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		6 904,00
Différences négatives de change	326,96	473,81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	7 377,81
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	- 280,49
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	166 336,88

C.M. Audit & Associés

Charles CARABY

Commissaire aux comptes,

MAZARS DUPARC & ASSOCIES

Membre de la Compagnie Régionale

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 303,52	
Sur opérations en capital		73 412,32
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	25 303,52	73 412,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	450,00	108,96
Sur opérations en capital		73 412,32
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	450,00	73 521,28
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	24 853,52	- 108,96
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 503 457,34	1 482 204,96
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 312 266,94	1 465 682,02
5- SOLDE INTERMEDIAIRE	191 190,40	16 522,94
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		191,75
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	35 724,66	
6- EXCEDENT OU DEFICIT	155 465,74	16 714,69
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

C.M. Audit & Associés

Charles CARABY

Commissaire aux comptes,
Membre de la Compagnie Régionale
de Rouen

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007, dont le **total est de 726.564,55 euros**, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un **excédent de 155.465,74 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de l'association sont tenus conformément au plan comptable qui est applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes à but non lucratif, et conformément au décret du 22 octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire et comptable.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**21 - Immobilisations corporelles**

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et CRC 2004-06 relatif à l'évaluation des actifs, ne trouvent pas à s'appliquer ; l'association ne détenant pas d'immobilisations décomposables. Les méthodes d'amortissement n'ont donc pas été modifiées par rapport aux années antérieures.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Un amortissement est pratiqué en fonction de la durée de vie escomptée de chaque bien.

Voir tableaux de variation des immobilisations et des amortissements.

22 - Immobilisations financières (nettes de dépréciation) 54.176,06 €

Elles sont constituées :

- de parts sociales du crédit coopératif 1.235,25 €
- des cautions versées en garantie des appartements loués pour le service « demandeur d'asile » 58.136,86 €
- des cautions versées en garantie des bureaux rue des Augustins, rue St Denis, et rue Barthélemy 7.603,95 €

Une provision pour dépréciation de certaines cautions a été comptabilisée à hauteur de 5.896 euros en raison du caractère incertain du recouvrement de ces créances (désaccord entre le propriétaire et l'association suite à l'état des lieux). Le montant cumulé des dépréciations s'élève au 31 décembre 2007 à 12.800 euros.

23 - Créances de fonctionnement

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits à recevoir sont constitués essentiellement de la participation 2007 au loyer par le CHS du Rouvray.

24 – Fonds propres

A la clôture de l'exercice, les fonds propres, avant prise en compte du résultat de l'exercice, s'élèvent à 161.813,64 euros dont :

- 53.252,19 euros de subventions d'investissement,
- 10.957,42 euros de fonds propres,
- 20.845,41 euros d'excédents affectés à l'investissement (SOHU)
- 10.483,96 euros d'excédents affectés à l'investissement (Couples)
- 6.212,95 euros de réserve de trésorerie (SOHU)
- 32.921,54 euros de réserve de trésorerie (Couples)
- 1.540,18 euros de Report à nouveau acquis à l'association,
- 4.019,81 euros de Report à nouveau en instance de reprise par le financeur
- 21.580,18 euros de réserves de compensation.

Ces sommes sont nécessaires à la bonne gestion de l'association et permettent :

- d'assurer le financement des investissements,
- et de couvrir le cas échéant des risques de rupture de contrat de travail.

Ci-après le tableau des mouvements des fonds associatifs.

25 – Provisions

- Une provision pour charges a été constituée en 2002 pour faire face aux coûts salariaux en cas de fermeture du service « couples » si les financements venaient à disparaître.
- Une provision pour charges a été constituée en 2004 pour faire face aux travaux à venir sur les différents services. En 2007, elle a été reprise partiellement conformément aux prévisions.

26 - Fonds dédiés

- L'utilisation de la subvention ponctuelle de 20.000 euros versée par la DDASS en décembre 2003 pour le renforcement du dispositif de téléphonie sociale (n°115) a été reportée à une date ultérieure.
- Les sommes portées antérieurement en fonds associatifs pour le service « couples » permettront de faire face aux compléments de loyers des 5 appartements utilisés lorsque les aides « ALT » cesseront. Un complément de 35.000 euros a été doté au titre de l'année 2007.
- Une somme de 30.000 euros a été portée au compte de fonds dédiés en 2005 pour la quote-part non utilisée de la subvention de fonctionnement accordée au service des demandeurs d'asile.

Ci-après le tableau des mouvements des fonds dédiés et legs.

27 - Emprunt

L'association a souscrit en juillet 2005 un emprunt auprès du Crédit Coopératif pour le financement des travaux réalisés dans l'immeuble de la rue des Augustins.

L'emprunt d'un montant de 15.000,00 euros est remboursable sur une durée de 4 ans, à un taux de 3,94 % l'an.

Au 31/12/2007, le capital restant dû s'élève à 6.852,80 euros.

28 - Autres dettes financières

Les concours extérieurs obtenus par l'association permettent de faire face au décalage entre le paiement mensuel des charges d'exploitation et l'encaissement tardif des subventions de fonctionnement.

Les autres dettes comprennent également :

- les cautions versées par les familles « demandeurs d'asile »	23.714,90 €
- les épargnes versées par les familles « demandeurs d'asile »	12.836,10 €
- les cautions versées par les personnes du service « famille »	300,00 €
- les intérêts courus non échus sur l'emprunt	62,42 €
- les agios du 4 ^{ème} trimestre 2006	45,00 €

29 - Dettes fiscales et sociales

Elles sont constituées des cotisations dues au titre du 4^{ème} trimestre en matière d'Urssaf, d'Assedic, de taxes sur les salaires et de retraite et prévoyance.

Une provision a été constituée au titre des droits à congés payés acquis par les salariés, dont le montant est estimé à 41.096,92 euros charges sociales comprises.

3 - COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2007 se solde par un excédent global de 155.465,74 euros et se décompose ainsi :

Résultats de la gestion sous contrat sans reprise des financeurs :

▪ Site d'accueil et d'orientation SAO	-11.988,53 €
▪ Demandeurs d'asile statutaires	229,66 €
▪ Demandeurs d'asile HUDA	<u>2.431,32 €</u>
▪ Soit au total	- 9.327,55 €

Résultats de la gestion contrôlée des activités CHRS à rendre :

▪ Demandeurs d'asile CADA	136.620,06 €
▪ Accueil « couples »	<u>2.869,71 €</u>
▪ Soit au total	+ 139.489,77 €

Résultat de la vie associative : + 25.303,52 €

Le résultat exceptionnel de la vie associative correspond à l'annulation d'une dette ancienne et devenue injustifiée.

Les services Sohu, RMI et site d'accueil ont été regroupés sous l'appellation « Site d'accueil et d'orientation - SAO »

4 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**41 - Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant

42 - Retraites

Les engagements de retraite n'ont pas été provisionnés et ne sont pas d'un montant significatif.

43 - Effectifs

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 14 personnes.